



Sur l'ensemble de la commune :
 DN°6 : Proximité cours d'eau
 Dysfonctionnement n°6 :
 Recommandation : ①

Département de la HAUTE-SAOIE
VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC
Commune de Vallorcine
ANNEXES SANITAIRES
VOLET : Eaux Pluviales
- Travaux, recommandations et réglementation -

En application de l'article L224-10 du CCCT - Article 4

La commune de Vallorcine délègue (...) les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage temporaire, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement dans la portion de l'aire d'apport ou milieu récepteur...

Références :

- Réseau hydrographique
- Fossés
- Réseau EP (diamètre) - Cours d'eau buse
- Réseau Unitaire (diamètre)
- Capture
- Divers
- Secteur Potentiellement Urbanisable
- Contour PLU (Ezse U) et AU)
- Zone Humide (inventaire départemental)
- Mise à jour du bati (5 titre indicatif)
- Périmètre de protection de captage (PE, interdiction ; PR, règlement ; FC, filigrane)

Dysfonctionnement :

- Masse affectée
- Déboisement
- Travaux et recommandation :
- Travaux à réaliser
- Recommandation

Réglementation :

- Article 224-10 du CCCT - Article 3
- La commune de Vallorcine délègue (...) des zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise de débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement :
- Zone de gestion individuelle :
- Réglement 1
- Gestion des EP à la parcelle
- Réglement 2
- Gestion à l'échelle de la zone
- La mise en place d'un dispositif de rétention/infiltration est obligatoire à l'échelle de la zone.

Certifié conforme par le Maire et vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du approuvant le PLU de Vallorcine

Le maire,

Date : Juin 2019
 Echelle : 1/5 000
 Fichier : AS_EP_Vallorcine.dwg
 Dessin : B. PEJON

NICOBT
 INGENIEURS CONSEILS
 EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

Recommandations (R)	Nature des travaux
R01	1. Nettoyage et curage régulier du collecteur principal. 2. Vérification de l'état des regards, regards, etc., de 10 m par regard au plus de longueur. 3. Vérification de l'état des regards, regards, etc., de 10 m par regard au plus de longueur.
R02	1. Nettoyage et curage régulier des regards, regards, etc., de 10 m par regard au plus de longueur.
R03	1. Nettoyage et curage régulier des regards, regards, etc., de 10 m par regard au plus de longueur.
R04	1. Nettoyage et curage régulier des regards, regards, etc., de 10 m par regard au plus de longueur.
R05	1. Nettoyage et curage régulier des regards, regards, etc., de 10 m par regard au plus de longueur.
R06	1. Nettoyage et curage régulier des regards, regards, etc., de 10 m par regard au plus de longueur.
R07	1. Nettoyage et curage régulier des regards, regards, etc., de 10 m par regard au plus de longueur.
R08	1. Nettoyage et curage régulier des regards, regards, etc., de 10 m par regard au plus de longueur.
R09	1. Nettoyage et curage régulier des regards, regards, etc., de 10 m par regard au plus de longueur.
R10	1. Nettoyage et curage régulier des regards, regards, etc., de 10 m par regard au plus de longueur.
R11	1. Nettoyage et curage régulier des regards, regards, etc., de 10 m par regard au plus de longueur.

Travaux (T)	Nature des travaux
T1	1. Réaliser une étude hydrologique de cours d'eau (cours d'écoulement et collecteurs).
T2	1. Réaliser une étude hydrologique de cours d'eau (cours d'écoulement et collecteurs).
T3	1. Réaliser une étude hydrologique de cours d'eau (cours d'écoulement et collecteurs).
T4	1. Réaliser une étude hydrologique de cours d'eau (cours d'écoulement et collecteurs).
T5	1. Réaliser une étude hydrologique de cours d'eau (cours d'écoulement et collecteurs).
T6	1. Réaliser une étude hydrologique de cours d'eau (cours d'écoulement et collecteurs).
T7	1. Réaliser une étude hydrologique de cours d'eau (cours d'écoulement et collecteurs).
T8	1. Réaliser une étude hydrologique de cours d'eau (cours d'écoulement et collecteurs).
T9	1. Réaliser une étude hydrologique de cours d'eau (cours d'écoulement et collecteurs).
T10	1. Réaliser une étude hydrologique de cours d'eau (cours d'écoulement et collecteurs).
T11	1. Réaliser une étude hydrologique de cours d'eau (cours d'écoulement et collecteurs).
T12	1. Réaliser une étude hydrologique de cours d'eau (cours d'écoulement et collecteurs).
T13	1. Réaliser une étude hydrologique de cours d'eau (cours d'écoulement et collecteurs).